

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION A BEAUVAIS**

**CSD ACTIVITES CYCLISTES A 18H00**

**ASSOCIATIONS CYCLISTES A 19H00**

### **Présents :**

**Claudie AZERONDE déléguée UFOLEP - Daniel LEBRUN – Hervé VAN DE PLASSE  
Corinne RIBARD LEBRUN - Laurence LONGUET - Alain DARNAC –Francis PHILIPPE**

La CSD examine leur projet de règlement qui sera présenté au prochain Comité Directeur pour homologation.

La réunion avec les présidents de clubs se tient à 19 heures afin de présenter les données statistiques de la saison 2024 et de préparer le calendrier cycloport pour la saison 2025, celui-ci sera finalisé en janvier 2025.

Les présents regrettent le peu d'engouement des clubs à être présents : sur 34 clubs affiliés, seulement 11 sont présents.

Claudie AZERONDE présente les statistiques de la saison :

### **En cycloport :**

4379 engagements ont été réalisés, avec une moyenne de 141 participants par épreuve.

Nombre d'épreuves inscrites au calendrier : 46

Nombre d'épreuves réalisées : 36

### **En VTT :**

369 engagements ont été réalisés, avec une moyenne de 81 participants par épreuve.

Nombre d'épreuves inscrites au calendrier : 7

Nombre d'épreuves réalisées : 7

### **CYCLOCROSS :**

876 engagements ont été réalisés, avec une moyenne de 82 participants par épreuves.

Nombre d'épreuves inscrites au calendrier : 15

Nombre d'épreuves réalisées : 13

## **CARTONS :**

**Nombre total de cartons édités : 981**

**Cyclosporport : 620**

**VTT : 147**

**Cyclocross : 214**

Faisant suite à la lettre de Bernard Longuet concernant les difficultés que rencontrent les associations qui organisent des courses, Claudie AZERONDE donne les décisions prises lors du dernier Comité Directeur à savoir :

Le Comité Directeur a officialisé les engagements par carte bancaire dès la saison 2025, considérant ainsi que tout licencié qui s'engagera et ne viendra pas courir n'impactera pas de perte financière pour le club organisateur.

Les engagements passent à 6 €, sur place à 9 €.

L'aide de l'UFOLEP pour les secours passe de 70 € à 80 € sur présentation de la facture.

Pour les clubs qui n'organisent pas, 50 € leur seront facturés et reversés aux clubs organisateurs au prorata de leur nombre d'organisation.

Au lieu de 1,70 € / participant reversés à l'UFOLEP, il sera demandé 1,50€.

Claudie AZERONDE fait ensuite une brève lecture du projet de règlement de la CSD pour la saison prochaine qui sera soumis au Comité Directeur pour approbation.

Les présents passent ensuite au pré-calendrier de la saison 2025 qui sera finalisé en janvier prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

**La Commission Sportive Départementale, activités cyclistes**

